



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des Lycées et Collèges

**RÉSULTAT DE MUTATION INTRA-  
ACADÉMIQUE  
MOBILISATION CONTRE LA CASSE DES  
STATUTS  
ADRESSEZ-VOUS AU SNFOLC**



**RÉSULTAT DE MUTATION INTRA-  
ACADÉMIQUE**

Le 13 juin, le rectorat prévoit de communiquer leur résultat aux candidats au mouvement intra-académique, de manière individualisée sur la messagerie lprof et par SMS si vous avez indiqué un numéro au moment de la saisie SIAM.

*Si vous souhaitez que le SNFOLC vous conseille suite à votre demande de mutation, vous pouvez remplir le formulaire suivant :*

**Si vous êtes satisfait(e) de votre résultat de mutation : nous vous conseillons de prendre contact avec le syndicat FO du département de votre affectation pour répondre à vos questions concernant la prise de poste.**

**Si vous êtes affecté(e) sur une zone de remplacement : contactez le syndicat pour la formulation et le suivi de vos préférences.**

**Si vous n'êtes pas satisfait(e) du résultat de votre mutation : le SNFOLC est là pour répondre à vos questions, vous conseiller pour un recours.**

Chaque recours doit aboutir à une réponse de l'administration. En cas de réponse favorable, le rectorat pourra proposer une affectation sur un poste vacant, une affectation provisoire ou des mesures de réparation pour l'année prochaine.

**LES REVENDICATIONS DU SNFOLC SUR LES  
POSTES**

Comment va-t-on faire l'année prochaine ? Il y a 816 admissibles pour 1 035 postes au CAPES de maths, soit 890 admissibles de moins par rapport à 2021. En lettres modernes, ce sont 720 admissibles pour 755 postes soit 581 admissibles de moins par rapport à 2021. On constate une baisse du nombre d'admissibles dans beaucoup de disciplines. Il manquera un stagiaire sur cinq à la rentrée. C'est l'effondrement des inscriptions au concours et cela est dû à nos salaires, à nos conditions de travail dégradées et aussi à la masterisation et la réforme des concours Blanquer. Cette dernière se poursuit puisque pour 2022-2023, le ministre a encore aggravé la formation des enseignants en généralisant l'emploi des « *alternants contractuels* » au second semestre du M1, ce qui lui permet de disposer d'une main-d'œuvre beaucoup moins coûteuse tout au long de l'année scolaire, au détriment des conditions de travail, des droits et du salaire de ces jeunes enseignants.

Pour FO, il n'y a pas de fatalité. Le SNFOLC exige :

- l'abrogation de la masterisation et de la réforme Blanquer des concours et d'un retour à un recrutement à bac+3,
- l'augmentation de 25 % de la valeur du point d'indice.

**Pour en savoir plus, vous pouvez lire ici le communiqué du SNFOLC « RENTRÉE SCOLAIRE 2022 : On fait comment ? » et celui de la FNEC FP-FO « Effondrement du nombre d'admissibles aux concours : une catastrophe annoncée inacceptable ! Organisation en urgence de nouvelles sessions à BAC +3 ! »**

**SECTION DEPARTEMENTALE DU NORD :** 254 Bvd de l'usine, CS 90022, 59045 Lille Cedex

Tel : 03.20.52.49.18 / 07.86.12.16.62 : [snfolc59@wanadoo.fr](mailto:snfolc59@wanadoo.fr)

**SECTION DEPARTEMENTALE DU PAS-DE-CALAIS :** 11 avenue Van Pelt, Lens.

06.09.62.45.32 Mail : [snfolc.62@laposte.net](mailto:snfolc.62@laposte.net)